



Fin 2010, LE HAUT DÉBIT pour tous les Icaunais

ADSL, Wi-Fi et maintenant NRA ZO : depuis 2004, le Conseil Général poursuit sa politique d'aménagement numérique du département, avec pour objectif une couverture haut débit pour l'ensemble des Icaunais d'ici fin 2010.

En janvier dernier, près de 33 millions de personnes se sont connectées à Internet, soit 62 % de la population française⁽¹⁾. Tandis que la population internautes poursuit sa progression, le Conseil Général met en place, dans le cadre du plan de relance départemental, le schéma numérique départemental pour l'aménagement en haut débit du territoire. Le premier axe de ce schéma concerne le raccordement à Internet des Icaunais à 2 mégabits par seconde qui s'inscrit dans la continuité d'opérations de résorption des zones blanches menées depuis 2004.

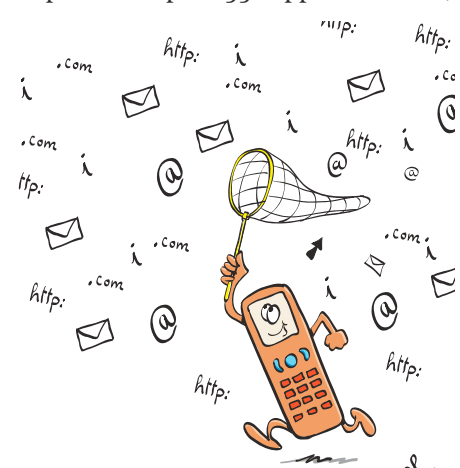
« Pour étendre le haut débit à l'ensemble du territoire, il nous faudra utiliser tout le panel de techniques existantes (voir encadré) en fonction de leur évolution, de la typologie du terrain et des coûts », précise Christine Courcy, chef de service à la direction des systèmes d'information du Conseil Général.

Le Wi-Fi fait reculer les zones blanches

La Charte Département innovant 2004-2007 (signée avec France Télécom qui a pris en charge l'ensemble des coûts) prônait la technique ADSL. À ce jour, 96 % des 171 000 lignes du département sont éligibles à un débit de 512 kilobits/

seconde⁽²⁾ et 79,5 % à un débit de 2 mégabits/seconde. Reste cependant 7 000 lignes inéligibles à l'ADSL 512 Kb/s et 35 000 à l'ADSL 2 Mb/s...

Pour faire reculer les frontières de ces zones blanches en haut débit, le Conseil Général et le Conseil Régional ont mis en place, en 2007-2009, un « dispositif régional et départemental de résorption des zones blanches ADSL par des solutions haut débit alternatives », dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée aux communes, communautés de communes et Sivom. Le choix s'est porté sur le Wi-Fi, technique hertzienne, et l'opérateur Numéo a été retenu suite à un appel à initiative privée. À ce jour, le réseau est fonctionnel pour 144 communes (en cours de déploiement pour 55 supplémentaires)



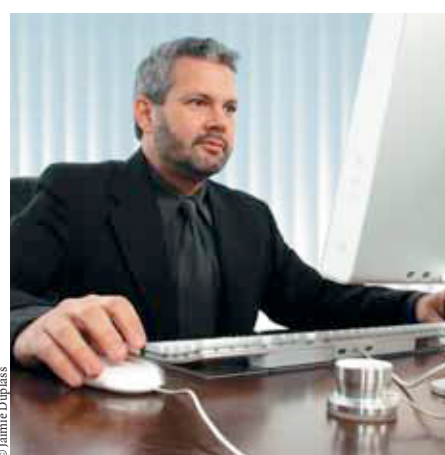
Téléphonie mobile : résorption des zones blanches fin 2010

En matière de téléphonie mobile, tout est question de couleur : certains pensent être en zone blanche alors qu'ils sont en grise, et d'autres en blanche continuent de se poser la question... En effet : si votre téléphone portable « ne passe pas » sur un territoire, cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a aucun opérateur (zone blanche). Vous pouvez vous trouver en zone grise, qui caractérise la présence d'un seul opérateur parmi les trois (Orange, Bouygues et SFR) : et donc pas le vôtre !

Dans l'Yonne, une phase d'installation de douze pylônes par le Conseil Général vient de s'achever, avec la mise en place en mars dernier de Gigny (couvrant également Sennevoy-le-Bas, Sennevoy-le-Haut et Jully).

Une phase complémentaire devrait démarrer à l'automne, avec l'installation de nouveaux pylônes qui devraient être fonctionnels fin 2010 : Charentenay, Gland, Lucy-le-Bois, Noyers-sur-Serein, Val-de-Mercy, Dissangis et Massangis.

Si l'on ajoute la mise en place des derniers sites par les opérateurs eux-mêmes (Bierry-les-Belles-Fontaines, Druyes-les-Belles-Fontaines, Fontenay-près-Chablis, Les Sièges, Mélisey, Molosmes et Ouanne), toutes les communes du Département bénéficieront, d'ici fin 2010, d'une couverture en téléphonie mobile par au moins un opérateur.



et plus de 800 foyers sont connectés à un débit de 2 Mbits/s. La commune de Saint-Brancher, qui compte trois hameaux (Auxon, Villiers Nonains et Saint-Aubin), reçoit le Wi-Fi depuis janvier. Une vraie satisfaction pour la maire, Joëlle Guyard : « Seul Saint-Brancher et un hameau étaient couverts par l'ADSL, le reste étant aléatoire ; nous avions même des zones totalement blanches. De par sa géographie et son relief, le territoire se prêtait au Wi-Fi et nous avons réussi à satisfaire les besoins de nos administrés. Comme avec tout ce qui est hertzien, il y a parfois des failles, mais Numéo va encore stabiliser le réseau. »

Des technologies toujours plus innovantes

En décembre 2008, la Région a signé une délégation de service public utilisant le WiMAX d'une durée de dix ans, avec déploiement sur le département de l'Yonne en 2009-2010. Le Conseil Général facilite cette implantation en mettant à disposition des points hauts dont il est propriétaire (pylônes de téléphonie mobile).

Mais constatant les limites techniques du WiMAX (il restera encore des zones blanches), le Conseil Général anticipe en complétant la couverture haut débit par une initiative propre : le NRA ZO (noeud de raccordement des abonnés en zone d'ombre). Une technologie filaire innovante qui, en diminuant la longueur des lignes, résorbe les zones blanches ADSL et augmente les débits (jusqu'à 18 Mbits/s).

« Nous avons réalisé une étude sur des communes⁽³⁾ où ni le Wi-Fi ni le WiMAX ne pouvaient amener le haut débit, poursuit Christine Courcy. Il faut néanmoins savoir que plus nous allons avancer sur la couverture du territoire, plus les portions de zones blanches résiduelles seront petites, et plus il sera difficile de résoudre ces problèmes. »

Lorsque l'ensemble des techniques sera déployé, le Département effectuera un nouvel état des lieux afin de mettre en place, si nécessaire, une dernière action en 2010.

Le très haut débit pour les entreprises

Le deuxième volet du schéma numérique départemental concerne l'attractivité et le développement économique du territoire. Le Conseil Général étudie la création de zones d'activités très haut débit, passant notamment par l'arrivée de la fibre optique, auxquelles correspondront un label national du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

« Les zones d'activités numériques pourvues du très haut débit offriront les meilleures chances d'implantation de nouvelles entreprises et de développement d'entreprises existantes : car il ne faut pas oublier que l'essentiel du développement économique de l'Yonne est généré par les entreprises installées dans notre département, explique Emmanuel Boursault, directeur de l'Action économique et des Politiques territoriales du Conseil Général. Pour qu'un territoire soit attractif, il lui faut la main-d'œuvre (volume et qualification), le positionnement géographique (proximité de Paris), les qualités de l'accueil (bonne desserte routière, en gaz, eau, électricité

et en télécommunications), et le très haut débit, devenu incontournable. »

Le Département définira les infrastructures à installer sur les pôles économiques majeurs de l'Yonne (zones d'activités existantes ou en devenir) et les mettra en place en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques concernés. Il apportera une aide technique et financière qui permettra la réalisation d'un « rond-point de communication » assurant la présence d'au moins deux opérateurs, « afin de créer une concurrence entraînant un effet de prix », précise Emmanuel Boursault. « Le Conseil Général prépare l'avenir, dans une perspective de sortie de crise. »

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Chiffres Médiamétrie : L'Observatoire des usages Internet.
(2) Débit : quantité d'informations transmises selon un intervalle de temps donné. Le débit d'une connexion Internet s'exprime généralement en kilobits par seconde (Kb/s) ou mégabits par seconde (Mb/s).
(3) Aisy-sur-Ornain, Arcy-sur-Cure, Arceau, Asquins, Bazarnes, Beugnon, Cravant, Domats, Jouy, Quarré-les-Tombes.

Différentes techniques pour le haut débit

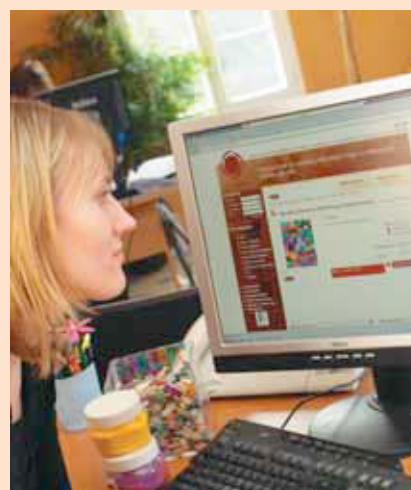
- **Techniques filaires** (utilisent le fil de cuivre du téléphone) : ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), dont le débit est asymétrique, SDSL (Symmetric Digital Subscriber Line), utilisé par les professionnels avec un débit montant égal au débit descendant, NRA ZO (Noeud de raccordement des abonnés en zone d'ombre). Le débit faiblit lorsque l'on s'éloigne du central téléphonique principal et la création d'un NRA ZO permet, en rapprochant l'ADSL des foyers, d'étendre les zones de couverture.
- **Techniques hertziennes** : Wi-Fi, WiMAX.
- **Techniques satellites** : elles permettent de recevoir Internet haut débit sur l'ensemble du territoire pour des coûts désormais de 35 € matériel compris pour un débit de 1 Mb/s, l'offre étant limitée au niveau du téléchargement.
- **Fibre optique** : seule la fibre optique permet d'obtenir du très haut débit au-delà de 20 Mbits/s.



Le e-commerce en croissance à deux chiffres

« Vous êtes déjà client ? Identifiez-vous. »
« Vous n'avez pas de compte ? Créez-le pour commander ou accéder à nos services. »
En trois clics : nom, e-mail et mot de passe : le e-commerce est à vous ! Selon Médiamétrie/NetRatings, plus de 6 internautes sur 10 ont acheté en ligne au cours des six derniers mois, et de nombreuses personnes se renseignent sur Internet, qu'elles effectuent ensuite l'achat en ligne ou dans un magasin. La Fevad (Fédération e-commerce et vente à distance) indique que « les ventes sur Internet ont progressé de 35 % en 2007 et le nombre d'entreprises qui vendent sur le Web de plus de 50 %, tendance qui profite à de très nombreuses PME dans les secteurs les plus variés ».

L'Yonne n'est pas en reste, avec des entreprises qui ont développé la vente en ligne, parfois les premières dans leur secteur d'activité. C'est le cas par exemple de Solargil à Moutiers-en-Puisaye (www.solargil.com) : « Nous avons été les premiers à ouvrir un site marchand, en octobre 2007, et depuis nos concurrents nous suivent, indique Vanessa Laporte, adjointe à



la direction générale. C'était nécessaire car dans le domaine des loisirs créatifs, les revendeurs indépendants tendent à fermer les uns après les autres. »

Mais un site peut aussi avoir une autre vocation : « Pour nous il représente surtout une vitrine de toute la chaîne de nos produits. Si les gens savent que Solargil est producteur de pigments et de produits pour les professionnels, souvent ils ignorent que nous faisons du loisir créatif. »

Dans un autre secteur, le site www.scienceshumaines.com permet lui aussi à l'éditeur auxerrois d'étendre sa notoriété : hormis la vente en ligne de ses magazines, abonnements papier et livres, il génère un afflux de visites grâce au référencement de ses archives. « Toutes nos publications depuis 1998 sont en vente en ligne et nous sommes très bien référencés », souligne Nadia Latrèche, directrice commerciale et marketing, qui indique un taux de croissance de 30 %. « Mais si le e-commerce fonctionne très bien, c'est encore majoritairement du papier que l'on vend : 90 % contre 10 % pour nos archives électroniques. » Sciences humaines travaille aujourd'hui sur un projet d'espace dédié à la psychologie (services commercialisés sous forme d'abonnement).

L'entreprise Nicolas Environnement (division du Groupe Nicolas à Champs-sur-Yonne) a quant à elle tout misé sur la vente en ligne de son matériel agricole, voirie et environnement, depuis avril dernier, « pour avoir un accès direct à l'utilisateur » indique son directeur général, Jean-Claude Amichault. « Mais si les gens s'informent sur le site (www.env.nicolas.fr), souvent ils appellent pour commander. Les visites sont en progression constante (150 à 200 par jour)



et nous couvrons maintenant l'intégralité du marché, chose que nous avions auparavant du mal à faire avec nos commerciaux et nos revendeurs. » La vente par l'intermédiaire des technico-commerciaux a cependant été conservée pour certaines activités de broyage (machines pouvant coûter jusqu'à 300 000 €).

À l'automne, la vente en ligne s'enrichira de la plateforme de commercialisation touristique RésaYonne. « Trois acteurs portent ce projet, indique Bénédicte Nastorg, directrice de l'ADT (Agence de développement touristique) : la Chambre de commerce et d'industrie qui achète la plateforme et va former les prestataires (les disponibilités seront indiquées en temps réel), l'ADT car la plateforme sera accessible par son site www.tourisme-yonne.com, et l'Union départementale des offices de tourisme, qui assurera le relais du projet auprès de tous les offices de tourisme du département. » Les 1 200 acteurs touristiques du département (hôtellerie, restauration, sites, musées, spectacles, théâtres) ont été sollicités.